



Conseil d'administration d'une association 1901

Par **miac**, le **11/07/2013** à **08:01**

Bonjour

je suis président d'une association loi 1901

avec un conseil d'administration de 11 personnes. Quatre de ses personnes sont inactives et ne prennent part à aucune décision. J'aimerais savoir si je peux demander leur démission, ce qui permettrait à d'autres personnes de rentrer. Si non, que me conseillerez-vous de faire pour que notre association puisse mieux fonctionner.

Je vous remercie pour votre aide.

Bonne journée